



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 26 janvier 2021

CM 1335/21
COR 1

JAI
SCH-EVAL
DATAPROTECT
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: schengen.evaluation@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.23.85

Objet: Décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2019 de l'application, par la Slovaquie, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la protection des données
- FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE

À la page 1 du document CM 1335/21 INIT, le premier paragraphe doit se lire comme suit:

"Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1177/21 du 15 janvier 2021 a été clôturée le 21 janvier à 17 heures."